

*des Princes &c.* Mai 1713. 305

de mon Sceau secret, & contresignée de mon Secrétaire d'Etat & des dépêches universelles de la guerre; donné à Madrid le 7. Janvier 1713. *Signé*, MOI LE ROI, *Et plus bas signé*, JOSEPH GRIMALDI.

II. Au moment que cette amnistie fut connue dans la Province, on ne vit plus un si grand nombre de Catalans sous les armes: les uns se présenterent aux Généraux Espagnols sur la Frontiere, les autres mirent armes bas, & se retirèrent chez eux; les plus dévouiez à la Maison d'Autriche, dont plusieurs se sont ruinez pour soutenir son intérêt, ont fort murmuré du parti que la Cour de Vienne prenoit de les abandonner dans le tems qu'ils s'étoient flatez de grandes recompenses pour le sacrifice qu'ils avoient fait; il y en eut même qui poussèrent leur ressentiment jusqu'à l'insolence d'afficher aux Portes du Palais où loge la nouvelle Imperatrice, & à celles de l'Hôtel du Général Staremberg plusieurs Libelles: on attacha aussi aux Portes du même Palais, & sur celles des Tribunaux de Justice, des Etampes du Roi d'Espagne, au bas desquelles on lisoit en gros caractère *Vive Philippe V. legitime Souverain des Catalans.* Le Général Staremberg averti que les Chefs de ce parti étoient du nombre de ceux qui avoient ci-devant marqué plus de zele pour la Maison d'Autriche, en fit emprisonner quelques uns, afin d'empêcher que le nombre de ceux qui chantoient ainsi la *Palinodie* aux yeux de la Cour de Barcelonne, ne grossit d'avantage: il en est à peu près arrivé la même chose à Tarra-

gone:

*Effets que  
cette déclara-  
tion pro-  
duit, & l'in-  
constance  
des Catalans.*